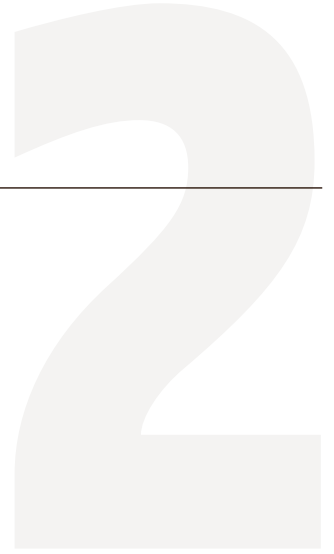




RICHESSSES
HUMAINES,
L'HOMME
AU CŒUR
DU PROJET
DES FONDATIONS
ATELIER
DES
FONDATIONS
2014

ATELIER 6

Agir pour l'emploi : quel rôle pour les fonds et fondations ?



Modératrice

Catherine Monnier

Fonds Adie pour
l'entrepreneuriat populaire

Intervenants

Vincent Baholet

Fondation Agir
contre l'exclusion (FACE)

Patrick Dugard

Fondation Aéroports de Paris

Vanessa Engel

Emmaüs Défi

Vincent Godebout

Solidarités nouvelles
face au chômage (SNC)

Sophie Ricordel

Fonds Agir pour l'emploi
(FAPE) EDF

Introduction

Catherine Monnier

Fonds Adie pour l'entrepreneuriat populaire¹

« Agir pour l'emploi » est une thématique quelque peu éloignée de la thématique principale des ateliers des fondations, « les richesses humaines ». L'enjeu de cette thématique n'est pas l'emploi mais les personnes qui en sont privées. Cela étant, **l'emploi est structurant, car il permet aux personnes de se réinsérer et de se construire une vie.**

Sophie Ricordel

Fonds Agir pour l'emploi (FAPE) EDF

L'implication sociale du groupe EDF est très forte. La fondation EDF porte des actions pour l'inclusion sociale, et le FAPE EDF porte les dons des 14 000 salariés et retraités du groupe spécifiquement orientés vers la mise en œuvre d'actions en faveur de l'emploi. 2 millions d'euros par an sont ainsi redistribués à des structures d'insertion par l'activité économique et à la création d'emploi pour les personnes en difficulté.

Aujourd'hui, outre les aides financières apportées, EDF développe le mécénat de compétences, le parrainage et toute forme d'action qui permet d'impliquer directement les collaborateurs du Groupe.

Vanessa Engel

Emmaüs Défi

Emmaüs Défi est une association membre du mouvement Emmaüs. Il s'agit d'un chantier d'insertion créé en 2007 à partir de l'idée que le travail est un premier élément pour débiter une réinsertion sociale. Le dispositif innovant « Premières heures », élément fondateur d'Emmaüs Défi², est la première étape qui permet aux sans-abri de reprendre une activité professionnelle. Emmaüs Défi mène également plusieurs projets de lutte contre la grande exclusion, dont « Connexions solidaires » et la « Banque solidaire de l'équipement ».

Vincent Baholet

Fonds Agir contre l'exclusion (FACE)

FACE, Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP), a été créée en 1994 pour lutter contre l'exclusion professionnelle et sociale et pour agir en faveur de l'emploi. Les clubs FACE rassemblent 4 750 entreprises et touchent plus de 100 000 bénéficiaires. Ils interviennent, en fonction des problématiques des territoires dans lesquels ils sont implantés, dans des domaines variés (découverte du monde professionnel, accès à l'emploi, insertion, recrutement direct, formation, immersion professionnelle, etc.), et s'adressent à tous les publics spécifiques (jeunes, seniors, femmes, détenus, handicapés, intérimaires, alternants, etc.).

En outre, FACE a créé le premier site de *Curriculum vitae* (CV) vidéo³ en France. Par ailleurs, dernière initiative en date, FACE et l'Association française des managers de la diversité (AFMD) ont uni leur expertise afin de proposer aux entreprises des méthodes appropriées d'accompagnement et de préparation à l'obtention du label Diversité délivré par l'Association française de normalisation (AFNOR).

Patrick Dugard

Fondation Aéroports de Paris

Je dirige plusieurs structures d'intérêt général et d'utilité sociale qui ont pour vocation de lever les entraves techniques à l'emploi dans les domaines de la mobilité, du logement et de la formation professionnelle, et de favoriser la mise en situation professionnelle.

Vincent Godebout

Solidarités nouvelles face au chômage (SNC)

Créée en 1985, SNC est à la fois une association et une fondation abritée par la Fondation Caritas France. La vocation de SNC est de soutenir la mobilisation de citoyens qui s'engagent bénévolement dans des groupes de solidarité. Chaque année, SNC accompagne environ 3 000 personnes dans leur recherche d'emploi (60 % des personnes accompagnées retrouvent un emploi) et finance environ 150 emplois solidaires. Par ailleurs, nous accompagnons tous les publics : femmes, hommes, jeune, âgés, diplômés ou non, en difficulté ou non.

Catherine Monnier

Le Fonds Adie pour l'entrepreneuriat populaire est le fonds de dotation créé en 2009 par l'ADIE, association RUP qui favorise le retour à l'emploi par la création. Depuis sa création en 1989, l'ADIE a octroyé près de 150 000 microcrédits. Sa force réside dans l'accompagnement qu'elle offre aux micro-entrepreneurs. L'Adie déploie également des formations à l'interculturalité pour ses bénévoles de manière à ce qu'ils soient en mesure de communiquer de manière efficace avec des personnes en situation de précarité.

1. Le Fonds Adie pour l'entrepreneuriat populaire est le fonds de dotation créé en 2009 par l'ADIE, Association pour le droit à l'initiative économique.

2. Emmaüs Défi emploie 120 salariés en insertion et une quarantaine de permanents ; l'activité principale d'Emmaüs Défi est la collecte, le tri et la vente d'objets.

3. www.facealemploi.tv

Comment les fondations luttent contre le chômage ?

Un accompagnement gratuit et non limité dans le temps

Vincent Godebout

Le dispositif d'accompagnement de SNC se compose de binômes d'accompagnateurs : deux bénévoles coachent un chercheur d'emploi. **Ce binôme porte un regard bienveillant sur la personne qu'il accompagne et crée un dialogue pour l'aider à redécouvrir ses talents afin de mieux les exploiter.** Les binômes d'accompagnateurs se réunissent une fois par mois pour débriefer collectivement sur les accompagnements en cours. SNC demande aux employeurs qui proposent des postes aux chercheurs d'emploi de se positionner dans une dynamique de réinsertion professionnelle et de professionnalisation de la personne. En outre, les accompagnateurs restent aux côtés du bénéficiaire qui obtient un emploi, pour traiter les difficultés sociales qu'il pourrait rencontrer.

Des actions en faveur de l'employabilité

Patrick Dugard

Aéroport de Paris agit en faveur de l'employabilité en utilisant trois grands outils :

- une fondation placée sous l'égide de la Fondation de France
- un fonds de dotation territoriale :

Agir pour le développement d'initiatives de formation et d'emploi (ADIFE) du Val-d'Oise

- un programme de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) pour l'emploi.

La fondation intervient sur trois axes : la maladie et le handicap, la lutte contre l'exclusion et la citoyenneté, et l'insertion et la formation.

La fondation intervient essentiellement à travers le financement de projets d'actions solidaires portés par des associations de proximité.

L'ADIFE mène des actions et développe des initiatives en faveur de l'emploi. **Ce fonds de dotation œuvre pour l'accès à la formation et aux connaissances des personnes plus ou moins éloignées de l'emploi.** Par exemple, l'ADIFE pilote le projet «Prépa'Aéro» qui porte sur la transmission des codes sociaux des entreprises et sur l'acquisition des connaissances et des savoirs fondamentaux, qui permettent l'accès à la qualification. Ce programme, qui s'adresse à des personnes très éloignées de l'emploi, vise également à

maximiser l'investissement personnel des chercheurs d'emploi dans la construction de leur devenir.

Le programme RSE d'Aéroport de Paris comprend également le dispositif Planet'AlRport, un portail des compétences et des services en faveur de l'emploi. Ce portail héberge Papa Charlie, une association d'utilité sociale et d'intérêt général créée en 1997 par Aéroports de Paris. Papa Charlie est le premier loueur social européen de voitures. La mise à disposition d'un véhicule neuf peut permettre à une personne d'accepter un emploi. Elle a par ailleurs comme vertu de responsabiliser le postulant vis-à-vis des autres usagers de la route, de l'association qui lui confie un bien à gérer, et des personnes qui lui succéderont.

Pour les personnes plus éloignées de l'emploi, j'ai créé une entreprise d'insertion : Formation, insertion, relation sociale et travail (FIRST) Service et travaux à la demande des entreprises (STADE). Les employés de FIRST STADE sont les ambassadeurs de l'entreprise : ils sont les premiers défenseurs de leur emploi. Ils pérennisent leur activité dans la relation qu'ils créent avec les clients.

Pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, dispenser une formation professionnelle qualifiante gratuite ne suffit pas. Il faut activer concomitamment des réponses aux problématiques sociales que ces personnes rencontrent (logement, nourriture, mobilité, soins, etc.). Bien que les réponses sociales existent, elles ne sont pas actuellement activées simultanément pour agir de concert au service du bien commun et de la personne qui en a besoin.

Faire fructifier la plus-value des entreprises

Vincent Baholet

En 2010, FACE a créé le baromètre FACE, un outil d'évaluation de l'Engagement social et sociétal des entreprises sur les territoires (ESSET). Cet outil, qui est désormais une référence majeure en matière de RSE, a montré que 88% des entreprises avaient maintenu ou augmenté leur engagement social et sociétal en 2013. Les entreprises ont une parole légitime dans le domaine de la réinsertion sociale et professionnelle. **FACE essaie de centrer ses actions sur la plus-value des hommes et des femmes d'entreprises,** en les introduisant là où leur présence a un sens particulier. Par exemple, la personne la mieux placée pour conseiller une famille en situation de surendettement est le banquier, et non le travailleur social.

Par ailleurs, les associations qui interviennent dans le domaine de la prise en charge de parcours professionnels sont déjà multiples. **Plutôt que de créer de nouvelles structures, il semble plus pertinent aujourd'hui de faciliter et d'organiser leur articulation avec les entreprises au travers d'une plate-forme.**

L'importance de la territorialisation

Les politiques de l'emploi, tout comme les démarches associatives et fondatives, sont mauvaises si elles ne sont pas territorialisées. Si le monde des fondations parvient à agir en faveur de la structuration des approches territorialisées, il créera une tendance qui contribuera à faire converger tous les acteurs de l'insertion.

Construire un plaidoyer pour l'emploi

Le rôle de FACE est celui d'un tiers garant. FACE conseille les fonds et fondations pour construire une véritable doctrine en matière d'emploi. **Aujourd'hui, les fonds et fondations soutiennent des programmes ou des actions, mais ils n'ont pas de véritable projet global d'interaction avec les autres acteurs de l'emploi.** Les fonds et fondations devraient s'allier pour construire un projet de société en faveur de l'emploi et pour créer ainsi une dynamique politique (au sens originel du terme).

Vincent Godebout

La question du plaidoyer des fondations et fonds est très importante. Ce plaidoyer doit s'opérer à plusieurs niveaux :

- la prévention du chômage de longue durée
- la transition à opérer pour une meilleure prise en compte des personnes par les travailleurs sociaux
- le décloisonnement des territoires
- la citoyenneté des chercheurs d'emploi.

Échanges avec la salle

Catherine Monnier

Je retiens une idée que le Centre français des fonds et fondations (CFF) pourrait mettre en œuvre : réunir les fonds et fondations qui œuvrent en faveur de l'emploi, pour qu'ils puissent travailler ensemble.

De la salle

Le discours des organisations patronales, en faveur d'une diminution des aides publiques, n'est-il pas en contradiction avec la représentation de l'entreprise avancée par FACE ?

Vincent Baholet

Les organisations patronales, les chambres consulaires et syndicales font partie du conseil d'orientation de FACE. FACE n'est pas en contradiction avec le Mouvement des entreprises de France (MEDEF). Chacun assume son rôle. Toutefois, nous souhaitons que les entreprises socialement engagées se structurent dans des organisations territoriales visibles⁴, dans les régions administratives. En effet, l'entreprise n'est pas seulement un acteur économique ; c'est aussi un acteur social et territorial.

Les limites aux actions des fonds et fondations

Sophie Ricordel

FAPE EDF est partenaire de tous les réseaux d'insertion par l'activité économique. Mais notre mécénat est limité par les articles 200 et 238 bis du Code général des impôts (CGI), car l'emploi n'est pas considéré comme une cause de mécénat. En tant que fonds de dotation, nous devons demander aux structures que nous aidons une attestation d'intérêt général qui certifie leur éligibilité aux articles 200 et 238 bis. Par ailleurs, le secteur de la lutte contre l'exclusion évolue : de plus en plus de structures associatives se transforment en structures commerciales. Or, **en France, le statut commercial ne permet pas de bénéficier du mécénat.** FAPE EDF est donc contraint de ne plus aider financièrement les structures d'insertion sous statut commercial⁵, structures qui pourtant sont souvent très efficaces et méritent d'être soutenues. Nous travaillons donc avec d'autres acteurs, au sein de la Fondation de France, pour trouver des solutions⁶ de manière à continuer d'aider ces structures qui, certes, ont un volet commercial, mais poursuivent également une mission d'intérêt général.

4. Proposition formulée dans le rapport sur l'emploi de Gérard Mestrallet présenté au Président de la République le 24 avril 2014.

5. Sauf celles présentant un rescrit fiscal.

6. L'une des solutions envisagées serait que toutes les entreprises labellisées « Entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) » puissent bénéficier du mécénat.

Quel est le rôle des fondations dans l'insertion professionnelle ?

Financer des projets

Vanessa Engel

Emmaüs Défi a besoin des fondations pour financer les phases d'amorçage et de développement de nouveaux projets. Une fois le projet lancé, nous essayons de couvrir nos coûts de fonctionnement. Nous avons aussi besoin des fondations pour financer les travaux que nous réalisons sur nos locaux et les gros investissements.

Nous menons un travail global avec les fondations et les entreprises autour de quatre axes :

- le mécénat financier
- le mécénat de compétences
- le don de produits
- la création de passerelles entre le chantier d'insertion et le monde de l'entreprise.

Favoriser le lien entre les associations et les entreprises

Le problème de la grande exclusion est très complexe, car chacun – les pouvoirs publics, les associations, les entreprises, les fondations et les bénéficiaires – détient une partie de la réponse. Pour élaborer des programmes d'action, Emmaüs Défi essaie de monter des partenariats entre ces différents acteurs. Ainsi, par exemple, la « Banque solidaire de l'équipement », dispositif porté par Emmaüs Défi et la Fondation Carrefour, associe les travailleurs sociaux de la mairie de Paris et le groupe Carrefour. Autre exemple, la Fondation VINCI Autoroutes a aidé Emmaüs Défi à construire l'expérimentation « Convergence » qui vise à décloisonner les champs de la santé, de l'emploi et du logement. **Pour Emmaüs Défi, le rôle des fondations est de créer un espace de rencontre entre l'entreprise et le chantier d'insertion, entre les salariés insérés et ceux en quête d'insertion professionnelle.**

Échanges avec la salle

Utiliser les principes constitutionnels

De la salle

Un fonds de dotation a la possibilité d'investir une partie de sa dotation dans des parts de sociétés, entreprises sociales ou pas, dans un cadre spécifique. Par ailleurs, l'administration est obligée d'appliquer les principes constitutionnels des textes fondamentaux. Il faut creuser cette piste pour demander des rescrits fiscaux à l'administration.

L'entreprise en tant que personne morale

Patrick Dugard

De nombreuses entreprises n'activent pas la possibilité des rescrits fiscaux, car ce n'est pas ce qui motive leur mécénat. Il faut redonner du sens à ce qu'est une entreprise. L'entreprise est une personne morale qui a un objet social et qui lui infère des responsabilités. Ces principes fondamentaux guident l'action de la politique de mécénat et de RSE.

De la salle (Sarah Bouali, Fondation de l'université Paris Diderot)

Les entreprises se préoccupent de la façon dont l'argent qu'elles donnent est utilisé. L'engagement des entreprises pour une action est plus important lorsqu'elles sont directement parties prenantes du projet.

De plus en plus de bénévoles

De la salle (Patrick Bertrand, Passerelles & compétences)

L'association Passerelles & compétences travaille au développement du bénévolat de compétences. Nous constatons que, dans le domaine de l'aide aux chercheurs d'emploi, les bénévoles sont en demande de missions.

De la salle

Certaines personnes accompagnées par SNC vers l'emploi deviennent-elles accompagnatrices à leur tour ?

Vincent Godebout

SNC se développe et constate que de plus en plus d'individus se mobilisent pour la lutte contre le chômage. Régulièrement, d'anciens bénéficiaires nous contactent pour créer des groupes SNC au sein de leur entreprise.

Enjeux de la lutte contre le chômage

Patrick Dugard

Quatre enjeux apparaissent dans la lutte contre le chômage :

- solvabiliser des individus en retissant du lien social
- accroître le *sourcing* dans le recrutement de l'entreprise (domaine de la RSE)
- réduire le coût social pour la collectivité
- activer de façon plus intelligente des politiques publiques d'intervention en faveur de l'emploi.

